
Accès aux soins de longue durée en français dans les régions de Champlain et du Sud-Est

Mise à jour

Octobre 2022



Contexte

En mars 2020, le Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario (RSSFE) a publié un rapport sur l'accessibilité en centres de soins de longue durée (CSLD) pour les francophones de la région de Champlain (RSSFE, 2020). Le ratio ministériel permettant d'estimer le nombre requis de places en soins de longue durée a été appliqué à la population francophone afin d'établir un nombre de places requises pour francophones en fonction de la population francophone locale. Par la suite, le statut de désignation des CSLD ainsi que le nombre d'employés pouvant s'exprimer en français a permis de calculer un nombre approximatif de résidents pouvant recevoir des services en français. Une douzaine de recommandations à l'intention du Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) de Champlain ont été émises.

Depuis, plusieurs projets de création et de modernisation de places en CSLD ainsi que des déménagements ont été annoncés, incluant des projets dans la région de Champlain. Une révision de certaines recommandations s'avère donc nécessaire afin de tenir compte de ces changements dans le système. Du rapport de 2020, les recommandations suivantes sont à revoir:

Recommandation 8: Que Carlingview Manor soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* (LSF).

Recommandation 10: Que Granite Ridge Care Community soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF.

La liste complète des recommandations du rapport initial ainsi que des mises à jour est disponible à l'Annexe 1. Toutes les recommandations sont faites en fonction des localités de Champlain afin de se conformer au format du rapport initial. De surcroît, puisque les recommandations seront acheminées à Santé Ontario Est qui est maintenant aussi responsable du Sud-Est, cette région est incluse à la mise à jour.

Les nombres de places pour francophones inclus dans le rapport initial ainsi que cette mise à jour constituent des estimés basés sur les ressources humaines bilingues en place lors de l'analyse. Il ne s'agit pas de places réservées aux francophones ni du nombre actuel de résidents francophones dans chaque centre.

Mise à jour des recommandations

Champlain Est / Est d'Ottawa

La Résidence Champlain, située à L'Orignal, sera relocalisée à Orléans dans les prochaines années. Présentement, le nom donné au nouvel édifice est DTOC II Orléans. Il est à noter que la Résidence Champlain détient une désignation complète pour offrir des services en français et que sa relocalisation va affecter le nombre de places pour francophones dans Champlain Est. De plus, il sera important de s'assurer que la désignation existante suive ce déménagement, que les services en français demeurent disponibles au nouvel emplacement et que l'organisme complète son attestation de conformité en vertu de la *Loi sur les services en français (LSF)*.

Ajout de recommandation

Recommandation 2b : Que le nouveau centre de soins de longue durée DTOC II à Orléans soumette une attestation de conformité en vertu de la LSF d'ici un an après son ouverture.

Ottawa

Dans les années à venir, plusieurs CSLD d'Ottawa seront réaménagés, incluant le déménagement de certains dans d'autres secteurs de la ville. Ainsi, les recommandations suivantes doivent être révisées:

Recommandation 8: Que **Carlingview Manor** soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF. (Centre d'Ottawa)

Recommandation 10: Que **Granite Ridge Care Community** soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF. (Ouest d'Ottawa)

Centre d'Ottawa

Une mise à jour des données pour le centre d'Ottawa permet les constats suivants :

- Le nombre de places pour francophones requises dans le centre d'Ottawa a été calculé à 485 (en fonction du nombre de résidents francophones de 85 ans et plus dans cette région).
- La recommandation d'identifier Carlingview Manor n'est plus pertinente car ce centre sera réaménagé à Orléans dans les prochaines années.
- La recommandation d'identifier St. Patrick's Home of Ottawa demeure pertinente

- La recommandation que le Centre de santé Perley et Rideau pour les anciens combattants obtienne la désignation pour l'Unité de soutien comportemental spécialisé demeure pertinente puisqu'il s'agit d'un programme unique.

Avec l'identification et l'obtention de la désignation de St. Patrick's Home ainsi que l'obtention de la désignation par le Centre Perley et Rideau, les places pour francophones au Centre d'Ottawa s'élèveraient à 297 places, compte tenu du fait que la Résidence Élisabeth-Bruyère comporte 60 places, le Centre d'accueil Champlain 160 places, le Centre Perley et Rideau 20 places et St. Patrick's Home 57 places. Malgré cet ajout de 57 places, un manque à combler de 188 places pour les francophones persiste, puisque l'objectif est de 485 places. Il est donc essentiel de proposer d'autres identifications pour le Centre d'Ottawa.

L'analyse du potentiel de chacun des centres à recevoir des résidents francophones ainsi que la clientèle actuelle francophone permettent d'établir quels centres seraient aptes à être identifiés. Le calcul du potentiel est basé sur la formule suivante: 9 employés peuvent offrir des services en français la plupart du temps à 12 résidents (Gestalt Collective, 2016). Le Tableau 1 présente les informations pertinentes sur les CSLD considérés.

Tableau 1 : CSLD du Centre d'Ottawa et leur potentiel à recevoir des résidents francophones

Nom du Centre de soins de longue durée	Clientèle francophone recensée par le centre / total de résidents (%)*	Nombre d'employés pouvant offrir des services en français selon les niveaux linguistiques du Gouvernement de l'Ontario (un minimum de A- est nécessaire)*	Potentiel à recevoir des résidents francophones en fonction du personnel
Centre Perley et Rideau Identifié pour une unité spécialisée de 20 places, détient une licence pour 430 places additionnelles	Seulement disponible pour l'unité spécialisée	Seulement disponible pour l'unité spécialisée	Indéterminé
Extendicare Medex	8/193 (4.15%)	14 employés	19 places
Extendicare New Orchard Lodge	12/111 (10.8%)	16 employés	21 places
Extendicare Starwood	6/172 (3.5%)	29 employés	39 places

Garry J. Armstrong	24/248 (9.7%)	31 employés	41 places
Carleton Lodge	6/199 (3%)	9 employés	12 places
Salvation Army	Aucune donnée soumise		
Schlegel Villages	Nouvel établissement		

*données de la Base de données sur les services de santé en français (BDSSF, 2022)

Avec l'objectif de pallier aux 188 places pour francophones manquantes au Centre d'Ottawa dans un avenir rapproché, l'identification de Extendicare New Orchard Lodge et du centre Garry J. Armstrong est recommandée. Comme l'illustre le Tableau 1, chacun de ces centres a présentement un nombre de résidents francophones d'environ 10%, qui est plus important que d'autres centres de cette région, ainsi que plusieurs membres du personnel pouvant offrir des services en français.

L'identification du Centre Schlegel Villages devrait aussi être considérée. D'abord, ce projet est associé à L'Hôpital d'Ottawa qui détient déjà une désignation partielle. De plus, les identifications déjà mentionnées ne permettent pas de pallier complètement au besoin de places pour francophones. Ce nouveau centre de soins de longue durée pourrait pallier à l'écart de 126 places pour francophones du Centre d'Ottawa.

Nouvelles recommandations

Recommandation 8a: Que le centre Garry J. Armstrong soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *LSF*.

Recommandation 8b: Que le centre Extendicare New Orchard Lodge soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans suite à son ouverture pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *LSF*.

Recommandation 8c: Que le nouveau centre Schlegel Villages soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans suite à son ouverture pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *LSF*.

Ouest d'Ottawa

Une mise à jour des données pour l'Ouest d'Ottawa permet les constats suivants :

- Le nombre de places pour francophones requises dans l'Ouest d'Ottawa a été calculé à 83 (en fonction du nombre de résidents francophones de 85 ans et plus dans cette région).
- La recommandation d'identifier Carlingview Manor n'est plus pertinente car ce centre sera réaménagé à Orléans dans les prochaines années.
- Le Centre Extendicare West End Villa sera relocalisé à Stittsville, où se situe aussi Granite Ridge Care Community. Les données pour ces deux centres sont représentées au haut du Tableau 2.
- L'emplacement géographique est une considération importante pour les gens cherchant à intégrer un CSLD, de même que pour leurs proches. Il importe donc de sélectionner pour l'identification un foyer plus près du centre-ville mais toujours dans l'Ouest d'Ottawa, afin de permettre aux résidents francophones de demeurer près de leur résidence. La majorité des foyers étant située à Kanata ou Stittsville, les choix sont le foyer Peter D. Clark ou le foyer Longfields. Les données pour ceux-ci sont représentées au bas du Tableau 2.

Tableau 2: CSLD de l'Ouest d'Ottawa et leur potentiel à recevoir des résidents francophones

Nom du Centre de soins de longue durée	Clientèle francophone recensée par le centre / total de résidents (%)*	Nombre d'employés pouvant offrir des services en français selon les niveaux linguistiques du Gouvernement de l'Ontario (un minimum de A- est nécessaire)*	Potentiel à recevoir des résidents francophones en fonction du personnel	Région
Extendicare West End Villa	8/138 (6%)	71 employés	95 places	Stittsville
Granite Ridge Care Community	6/224 (3%)	46 employés	61 places	
Foyer Peter D. Clark	13/258 (5%)	21 employés	28 places	Nepean
Foyer Longfields	5/164 (3%)	6 employés	8 places	

*données de la Base de données sur les services de santé en français (BDSSF, 2022)

En fonction des données du haut du Tableau 2, il est préférable de conserver la recommandation d'identification d'Extendicare West End Villa plutôt que Granite Ridge puisque la capacité et la clientèle francophone sont plus grandes à Extendicare West End

Villa. De même, il est préférable de recommander la désignation du foyer Peter D. Clark puisque celui-ci rapporte plus d'employés pouvant offrir des services en français donc plus de places potentielles pour francophones ainsi qu'une plus grande clientèle francophone existante.

Recommandation maintenue

Recommandation 9: Que le centre Extendicare West End Villa soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *LSF*.

Nouvelle recommandation

Recommandation 10: Que le foyer Peter D. Clark soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la *LSF*.

Région du Sud-Est

Dans le Sud-Est, la région désignée se limite à la ville de Kingston. Les recommandations ne comprennent donc que les CSLD à l'intérieur de cette zone. Une seule identification à l'égard des CSLD est présentement en place. La ville de Kingston dénombre 5765 résidents francophones, ce qui représente 4,2% de la population. Parmi ceux-ci, on retrouve 420 résidents francophones de 75 ans et plus. Les CSLD situés à Kingston sont représentés dans le Tableau 3.

Tableau 3: Capacité actuelle et potentielle des fournisseurs de soins de longue durée à Kingston

Localité desservie	Fournisseur de services	Catégorie du continuum d'offre de SEF (D, I ou NI*)	Nombre de places au total (incluant les annonces du gouvernement)	Nombre de places pouvant offrir des services en français	Nombre de places potentielles
Kingston	Providence Manor	I	320		36
	Extendicare Kingston	NI	192		
	Rideaucrest Home	NI	170		
	Trillium Retirement and Care Community	NI	190		

Total		872	0	36
--------------	--	------------	----------	-----------

*Légende: D - désigné; I - identifié; NI - non-identifié

Providence Manor a été identifié pour offrir des services en français en vertu de la LSF lorsque la région a reçu la désignation, soit en 2009. Depuis, l'organisme a entamé le processus de produire un plan de désignation mais ceci n'est pas encore terminé. Il est aussi à noter que puisque l'organisme n'a pas soumis son rapport annuel sur les services en français pour l'année 2021-2022, le nombre de places potentielles pour francophones est en fonction du nombre de places requises et non en fonction de la capacité actuelle de Providence Manor.

Recommandation

Recommandation 13 : Que Providence Manor dépose un plan de désignation conforme aux 20 exigences d'ici le 30 septembre 2023.

Résultats

Le Tableau 4 dresse un portrait des places de la région de Champlain, si toutes les recommandations sont adoptées et suite à la mise en œuvre des nouveaux projets du ministère des Soins de longue durée. Le ratio ministériel est actuellement de 85,7 places en soins de longue durée pour 1000 résidents de 75 ans et plus. Pour les détails des nombres utilisés, voir Annexe 2.

Tableau 4 : Places en soins de longue durée à Ottawa avec adoption des recommandations du Réseau ainsi que les projets annoncés par le ministère des Soins de longue durée

	Champlain Est	Est d'Ottawa	Centre d'Ottawa	Ouest d'Ottawa	Champlain Ouest	Champlain		Kingston	Sud-Est
1 - Surplus de places en fonction du ratio ministériel pour l'ensemble de la population	+611	+1042	+764	+22	+463	+2901		-58	+1606
2 - Ratio actuel - places pour 1000 résidents	130,7	195,5	112,2	87,3	127,7	123,7		80,3	126
3 - Places requises pour francophones	497	270	485	83	58	1393		36	108

en fonction du ratio ministériel*								
4 - Places francophones avec mise en place des recommandations	624	615	485	123	12	1733	36	36
5 - Écart pour francophones	+127	+345	0	+40	-46	+340	0	-72
6 - Ratio - Places pour 1000 résidents francophones suite à la mise en oeuvre des recommandations	107,7	195,2	85,7	126,8	17,8	114,4	85,7	28,7
7 - Places requises avec mise en oeuvre du ratio actuel pour le total des places	757	616	635	85	86	2009	34	158
8 - Écart en places pour francophones	-133	-1	-150	+38	-74	-150	+2	-122

La ligne 5 dénote que pour presque toutes les régions de Champlain, les recommandations formulées mènent à un surplus de places pour les francophones. Cependant, si l'on compare les lignes 2 et 6, il est évident que dans la majorité des régions de Champlain, le ratio de places pour francophones est en-deçà de celui appliqué pour l'ensemble des places. Ainsi, pour Champlain Est, par exemple, bien que l'on dénombre un surplus de 127 places pour francophones, le ratio de 107,7 places pour 1000 résidents francophones est bien inférieur au ratio pour l'ensemble des résidents qui est de 130,7 places pour 1000 résidents.

La seule exception à ce constat serait la région de l'Ouest d'Ottawa. Le nombre de places francophones indiqué sous les recommandations est plus élevé que le nombre de places requises. Cependant, il s'agit là d'un estimé du potentiel des centres où l'identification est recommandée à offrir des services en français aux résidents. Ce nombre est apte à changer en fonction des ressources humaines bilingues mises en place.

Il importe aussi de noter que les recommandations ne suffisent pas à combler le nombre de places pour francophones requises dans Champlain Ouest. Ceci s'explique du fait que seule la ville de Pembroke et les cantons environnants sont désignés en vertu de la *Loi sur les services en français*. Par contre, les francophones de Champlain Ouest sont dispersés à travers la région (environ 23% des francophones de Champlain Ouest résident dans la région désignée du Comté de Renfrew). Il est donc nécessaire d'ajuster le nombre de places recommandées.

Le même constat est vrai en ce qui concerne la région du Sud-Est. Puisque seule la ville de Kingston est une région désignée, les recommandations ne s'adressent qu'aux CSLD de Kingston en fonction de la population de la ville.

Conclusion

Dans les deux dernières années, le ministère des Soins de longue durée a fait plusieurs annonces concernant l'ajout de places en soins de longue durée et le déménagement de centres de soins de longue durée dans de nouveaux édifices. Ces annonces ont mené à une révision des recommandations du Réseau énoncées dans le Rapport sur l'accès aux soins de longue durée en français dans la région de Champlain (RSSFE, 2020).

La mise en œuvre de ces recommandations sera de longue haleine considérant le besoin de nouvelles constructions de même que les délais requis pour le développement de plans de désignation. Toutefois, avec la mise en place des recommandations du rapport initial sur l'accès aux soins de longue durée en français ainsi que des modifications apportées par l'entremise de la présente mise à jour, les francophones à travers les régions de Champlain et du Sud-Est auront un meilleur accès à des places en soins de longue durée adaptées à leurs besoins.

Annexe 1: Recommandations du rapport initial et recommandations révisées

Note : Les exigences de désignation sont passées de 34 à 20 au cours de la dernière année. Pour cette raison, les recommandations révisées réfèrent à 20 exigences. De plus, puisque la date butoir du rapport original est passée, une nouvelle date butoir du 30 septembre 2023 est proposée.

Recommandations du rapport initial	Recommandations révisées et nouvelles recommandations
1. Que le Réseau, en collaboration avec les autres entités de planification des services de santé en français de l'Ontario entreprenne l'élaboration d'un projet visant à cerner les critères requis pour la reconnaissance du caractère francophone d'un organisme; que ces critères soient soumis au ministère des Soins de longue durée pour examen et approbation.	⇒
2. Lorsque les critères permettant d'octroyer la reconnaissance du caractère francophone d'organismes offrant des services de santé et de soins de longue durée auront été mis en place, que le Centre d'accueil Roger-Séguin, la Maison de soins infirmiers de Pinecrest et la Résidence Champlain soient considérés à cet effet.	⇒ Nouvelle recommandation: 2b. Que le nouveau centre de soins de longue durée DTOC II à Orléans soumette son attestation de conformité en vertu de la LSF d'ici un an après son ouverture.
3a. Que le CSLD Foyer St-Jacques dépose un plan de désignation conforme aux 34 exigences d'ici le 30 avril 2021. b. Que le CSLD Foyer St-Viateur dépose un plan de désignation conforme aux 34 exigences d'ici le 30 avril 2021. c. Que le CSLD Caressant Care Bourget dépose un plan de désignation conforme aux 34 exigences d'ici le 30 avril 2021.	⇒ Complété ⇒ 20 exigences / 30 septembre 2023 ⇒ 20 exigences / 30 septembre 2023
4. Que la reconnaissance du caractère francophone de la Résidence Prescott et Russell soit étudiée par les autorités locales de santé	⇒

lorsque des critères précis à cet effet auront été établis.	
5. Que le CSLD Madonna Care Community dépose un plan de désignation conforme aux 34 exigences d'ici le 30 avril 2021.	⇒ 20 exigences / 30 septembre 2023
6. Que le Centre de soins de santé des anciens combattants Perley-Rideau dépose un plan de désignation partielle conforme aux 34 exigences pour l' <i>Unité spécialisée de soutien en cas de troubles de comportement</i> d'ici le 30 avril 2021.	⇒ 20 exigences / 30 septembre 2023
7. Que le St. Patrick's Home of Ottawa soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF	⇒
8. Que le Carlingview Manor soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF.	<p>Nouvelles recommandations :</p> <p>8a. Que le centre Garry J. Armstrong soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> <p>8b. Que le centre Extendicare New Orchard Lodge soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans suite à son ouverture pour soumettre un plan de désignation en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> <p>8c. Que le nouveau centre Schlegel Villages soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans suite à son ouverture pour soumettre un plan de désignation en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p>
9. Que le Extendicare West End Villa soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour	⇒

soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF	
10. Que le Granite Ridge Care Community soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF.	Recommandation révisée: 10. Que le centre Peter D. Clark soit identifié et qu'il bénéficie d'un délai de trois ans pour soumettre un plan de désignation en vertu de la LSF.
11a. Que le Marianhill Long-Term Care and Community Support Services dépose un plan de désignation partielle conforme aux 34 exigences d'ici le 30 avril 2021. b. Qu'une section de 12 places au sein d'une aile de Marianhill reçoive tous ses résidents francophones, sauf dans des circonstances où les résidents nécessitent des soins spécialisés; que ces 12 places soient d'abord offertes aux francophone de manière à ce que les ressources humaines bilingues affectées à cette aile soient utilisées à leur pleine capacité.	⇒ 20 exigences / 30 septembre 2023 ⇒
12. Que le Réseau soit consulté et impliqué dans le processus d'attribution et de réorganisation des places en soins de longue durée dans la région de Champlain.	⇒
	13. Que Providence Manor dépose un plan de désignation conforme aux 20 exigences d'ici le 30 septembre 2023.

Annexe 2 : Données populationnelles et sur les ratios et nombres de places requises en centres de soins de longue durée par régions

	Champlain Est	Est d'Ottawa	Centre d'Ottawa	Ouest d'Ottawa	Champlain Ouest	Champlain		Kingston	Sud-Est
Population totale de 75 ans et plus de la région	13 585	9490	28 815	13 510	11 035	76 440		10 855	39 865
Nombre de places requises en fonction du ratio ministériel	1164	813	2469	1158	946	6551		930	3416
Places actuelles (en incluant les ajouts et déménagements annoncés par le ministère)	1775	1855	3233	1180	1409	9452		872	5022
Surplus de places en fonction du ratio ministériel pour l'ensemble de la population	+611	+1042	+764	+22	+463	+2901		-58	+1606
Ratio actuel - places pour 1000 résidents (incluant annonces du ministère)	130,7	195,5	112,2	87,3	127,7	123,7		80,3	126
Population francophone de 75 ans et plus	5795	3150	5660	970	675	16 250		420	1255
Places requises pour francophones en fonction du ratio ministériel	497	270	485	83	58	1393		36	108
Places francophones avec	624	615	485	123	12	1733		36	36

mise en place des recommandations									
Écart pour francophones	+127	+345	0	+40	-46	+340		0	-72
Ratio - Places pour 1000 résidents francophones suite à la mise en oeuvre des recommandations	107,7	195,2	85,7	126,8	17,8	114,4		85,7	28,7
Places requises avec mise en oeuvre du ratio actuel pour le total des places	757	616	635	85	86	2009		34	158
Écart en places pour francophones	-133	-1	-150	38	-74	-150		+2	-122

Bibliographie

Ministère de la Santé. Base de données sur les services de santé en français. Accessible au <https://flhsd.health.gov.on.ca/fr-FR/>

Gestalt Collective (2016). *Specialized Behavioural Support Unit at Peter D. Clark Long-Term Care Home*. RLISS de Champlain.

Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario. (octobre 2020). *Rapport sur l'accès aux soins de longue durée en français dans la région de Champlain*. Accessible au https://www.rssfes.on.ca/upload-ck/Rapport_FR_SLD_2020.pdf